

*LIAISON AUTOROUTIERE CASTRES-
TOULOUSE*

Cahier « paysage »



Sommaire :

1	Etat initial.....	3
1.1	Le paysage Midi-Pyrénéen entre Verfeil et Castres.....	4
1.2	L'analyse paysagère.....	5
1.2.1	<i>Methodologie.....</i>	5
1.2.2	<i>Analyse du paysage de l'aire d'étude.....</i>	8
1.3	Les secteurs et leurs sensibilités paysagères.....	13
1.3.1	<i>Secteur 1 (Contournement de Verfeil).....</i>	13
1.3.2	<i>Secteur 2 (Plaine du Girou).....</i>	15
1.3.3	<i>Secteur 3 (Contournement de Cuq-Toulza).....</i>	18
1.3.4	<i>Secteur 4 (Zone de raccordement à la déviation de Puylaurens).....</i>	21
1.3.5	<i>Secteur de 5 (de Soual à Castres).....</i>	24
2	Analyse comparative des fuseaux.....	25
2.1	Comparaison des fuseaux du secteur 2 : partie Ouest.....	25
2.2	Comparaison des fuseaux du secteur 2 : partie Ouest.....	26
2.3	Comparaison des fuseaux du secteur 3.....	27
2.4	Comparaison des fuseaux du secteur 4.....	29
2.5	Comparaison des fuseaux du secteur 5.....	30

1 Etat initial

La Région Midi-Pyrénées offre, à travers son territoire, le plus vaste de des régions de France, des **paysages de plaine et de montagne** d'une très grande diversité, modelés principalement par les activités agricoles, l'habitat et les déplacements. Les descriptions qui suivent sont basées sur les études antérieures ainsi que sur des documents connexes :

- DIREN Midi-Pyrénées, « *Le profil Environnemental de la Région Midi-Pyrénées* », Toulouse : Ogham-Delort, décembre 2003 ;
- BE Turbines, « *Etudes paysagères : itinéraire Toulouse/Castres mise en voie express section Verfeil / Soual* », Toulouse : agence turbines, mars 2007.

Au carrefour de quatre grandes zones biogéographiques (atlantique, alpine, méditerranéenne et continentale) sa géomorphologie porte la marque laissée par **l'orogénèse des Pyrénées**, qui a contribué au soulèvement du vieux socle primaire du Massif central et aux **phénomènes d'érosion à l'origine des coteaux alluvionnaires entrecoupés par les vallées des rivières** provenant des massifs montagneux. Ces différents paramètres font de cette région un espace à multiples paysages et écosystèmes qui se traduisent en quatre entités paysagères différentes :

- le **Massif Central** où on retrouve un paysage partagé entre plateaux, dorsales, massifs, dépressions et gorges formées par les rivières qui serpentent sur le territoire ;
- les **Pyrénées** formées par les hautes et moyennes montagnes marquées par les glaciers du quaternaires ;
- les **coteaux** de Gascogne, du Lauragais et de l'Albigeois et **les grandes plaines alluviales** de la Garonne et de l'Adour résultant de l'érosion de la chaîne pyrénéenne et du Massif Central : cône de déjection du plateau de Lannemezan jusqu'à la Garonne, bas plateaux calcaires...
- les **paysages urbains**, villes et villages anciens, qui peuvent présenter de grandes qualités.

Cette dernière entité se traduit par la présence de **villes principales** entourées d'habitat pavillonnaire diffus occupant les **reliefs**. Les **couloirs de circulation** empruntent prioritairement les **grandes vallées** : autrefois rivières et canaux, puis voies ferrées, routes et autoroutes... L'architecture est caractérisée par l'utilisation de la brique et du calcaire. Le tout compose un paysage varié ponctué d'habitat traditionnel. Malgré son intérêt paysager, cette entité peut, cependant, engendrer de fortes pressions : urbanisations autour des agglomérations et des axes routiers, parfois non maîtrisées au sein d'espaces naturels ou agricoles. D'autre part, l'évolution agricole pousse à **l'exploitation en cultures des terrains les plus faciles** au détriment des zones difficiles et des villages alentour.

Le territoire Midi-Pyrénéen possède d'autres atouts permettant de valoriser les paysages. Il s'agit **des éléments patrimoniaux de la région** : Parc National des Pyrénées, Parcs Naturels Régionaux, monuments historiques et sites remarquables...

Au cœur de ce territoire, entre les contreforts du Massif-Central et le massif des Pyrénées, on retrouve au sein des plaines et coteaux du Pays Toulousain le pôle urbain de cette région implanté sur les rives de la Garonne : Toulouse. A l'Est de ce pays, s'établissent les coteaux du Lauragais, où se dessinent d'Est en Ouest les vallées du Girou et de l'Agoût jusqu'à la ville de Castres.

L'aménagement d'une autoroute entre ces deux villes mènerait au désenclavement de castres et du Lauragais et permettrait, aux usagers, la découverte du paysage offert par ce territoire : relief, vallée, monuments et parcs...

1.1 Le paysage Midi-Pyrénéen entre Verfeil et Castres.

L'aire d'étude s'inscrit dans **les paysages de plaines et coteaux** où on retrouve les **vallées du Girou, de l'Agoût et du Sor** orientées Nord-Ouest / Sud-Est. Les cours d'eau secondaires viennent créer des entailles, le plus souvent perpendiculairement à ces vallées, où les altitudes atteignent un minimum de 150 m tandis que les points les plus hauts se perchent à 350 m. **Ces cours d'eau peu lisibles se démarquent** dans le paysage par les variations topographiques qu'ils engendrent, **grâce à la dense ripisylve** qui les longe et par **la présence des lacs** qui les accompagnent. Les **sites et monuments remarquables** sont par ailleurs des éléments de valorisation du territoire tant paysagère que touristique (tourisme vert).

1.2 L'analyse paysagère.

Afin de décrire le paysage de l'ensemble de l'aire d'étude de la façon la plus précise et objective possible, les composantes paysagères suivantes ont été identifiées :

- La topographie,
- Le réseau hydrographique,
- Le couvert végétal,
- La répartition et les caractéristiques de l'habitat,
- L'organisation des réseaux de communication,
- Les infrastructures industrielles,
- Les éléments de patrimoine,
- Les points de vue.

Cette analyse des composantes permet d'émettre des hypothèses relativement objectives et systématiques sur **la sensibilité des paysages et leur capacité à intégrer de nouveaux éléments**, sans que la qualité qui en faisait jusqu'alors leur renommée ne soit altérée.

1.2.1 Méthodologie

1.2.1.1 Collecte et traitement de données.

L'étude et l'analyse du paysage a été réalisée lors des études d'avant-projet sommaire en 2007 par le biais d'une collecte de données :

- recueil de données réalisées par des personnes compétentes (bureau d'études, administration, associations...);
- des visites sur sites ;
- l'analyse des données bibliographiques existantes.

Les données ont été recueillies au sein de l'aire d'étude sur 44 kilomètres de long et 2.5 à 8 kilomètres de larges.

1.2.1.2 Analyse du paysage

L'analyse de l'état initial paysager a consisté en :

- une première approche visant à identifier chacune des composantes du territoire et à les qualifier ;
- une deuxième approche basée sur l'articulation de ces composantes entre elles et permettant de comprendre les principales sensibilités présentes au sein de l'aire d'étude au regard de l'aménagement projeté.

➤ Analyse des composantes paysagères

Cette analyse s'appuie sur trois types de composantes :

- **les composantes physiques** : celles qui préexistent au regard de l'Homme et à son appréciation. Elles forment la trame des vues, scènes et panoramas. Ce sont le terrain, ses différentes formes ainsi que les infrastructures, l'habitat et les végétaux, leurs formes, dimensions, organisation, couleurs et textures ;

- **les composantes visuelles** : l'organisation de l'espace, son orientation, sa dimension, son échelle, sa complexité et sa lisibilité, ainsi que les points et parcours à partir desquels on observe, collectivement ou individuellement les paysages ;

- **les composantes subjectives** : celles liées à la valeur généralement accordée aux paysages ou à certaines de leurs caractéristiques. Elles se traduisent par des protections réglementaires, des inventaires thématiques ou des textes vantant leurs qualités dans la littérature touristique.

On retrouve parmi ces trois familles les composantes paysagères suivantes : la topographie, le réseau hydrographique, le couvert végétal, la répartition et les caractéristiques de l'habitat, l'organisation des réseaux de communication, les infrastructures industrielles, les éléments de patrimoine et les points de vue.

➤ Analyse des sensibilités paysagères

Certaines de **ces composantes peuvent être associées à une contrainte** pouvant avoir un caractère **réglementaire** (protection du patrimoine et des ressources), **organisationnel de l'espace** (PLU, SCOT, Chartes etc.), **sitologique et fonctionnel** (site n'étant pas protégé réglementairement mais présentant un intérêt mis en évidence par l'étude) ou **technique** (maintien du caractère visuel...).

Une méthode de **hiérarchisation et de synthèse de ces contraintes paysagères** a été utilisée afin de qualifier les possibilités d'insertion de la nouvelle infrastructure dans le territoire traversé, les difficultés d'insertion résultant :

- de la **valeur de l'enjeu (composante du paysage)** ;
- de l'importance du **risque de dégradation paysagère** (effet immédiat ou différé, direct ou induit, réversibilité ou non de la dégradation) ;
- du **coût** des mesures de suppression, d'atténuation, voire de compensation à mettre en œuvre.

Les possibilités d'insertion d'une autoroute dans le paysage et l'importance des mesures à mettre en place (volume, coût, difficulté...), peuvent ainsi être appréciées par **trois niveaux de sensibilité** :

- **Sensibilité très forte** : secteurs où la présence de contraintes réglementaires (ex : site classé), ou de fait (ex : espace boisé classé) :
 - peut rendre incompatible le passage de l'infrastructure à un coût raisonnable,
 - suppose une prise en compte très en amont du projet d'aménagement et la mise en place de mesures spécifiques lourdes, voire exceptionnelles,
 - nécessite des autorisations administratives spéciales,
 - risque de générer une opposition importante lors de la concertation locale.

- **Sensibilité forte** : secteurs où l'aménagement est difficile en raison de contraintes réglementaires ou assimilées, et de contraintes d'utilisation du sol. L'aménagement dans ces secteurs nécessite la mise en place de mesures de protection importantes, en termes de coût notamment.

- **Sensibilité modérée ou non déterminante** à ce stade des études, pour la comparaison des fuseaux d'étude : il s'agit notamment d'espaces sensibles représentés sur une aire géographique large et pour lesquels l'échelle d'étude ou le niveau d'information disponible à ce stade des études ne permet pas de préciser une gradation des sensibilités à l'intérieur de la zone.

Les enjeux environnementaux qui ont été pris en compte sont hiérarchisés comme indiqués dans la grille de classement suivante :

Niveau de sensibilité	
Très fort	<ul style="list-style-type: none"> - Ligne des crêtes - Parc de château et grande demeure - Assiette visuelle à l'intérieur du périmètre des 500 mètres des Monuments Historiques
Fort	<ul style="list-style-type: none"> - Pentes supérieures à 10% - Panorama remarquable et cône de vision de 250 mètres - Forêts et bois - Abords de ZPPAUP (jusqu'à 250 mètres) - Village perché et abords (jusqu'à 50 mètres)
Modéré ou non déterminant à ce stade des études	<ul style="list-style-type: none"> - Pentes inférieures à 10% - Abords des équipements de loisirs (jusqu'à 250 mètres) - Cône de vision de 500 mètres des panoramas remarquables - Abords du bâti remarquable non protégé (jusqu'à 250 mètres) - Prairies, landes - Végétation linéaire - Abords des villages perchés (jusqu'à 500 mètres) - Abords des hébergements touristiques (jusqu'à 250 mètres) - Abords de l'habitat aggloméré (jusqu'à 250 mètres) - Abords des sentiers et itinéraires touristiques (jusqu'à 250 mètres) - Abords des habitations récentes hors agglomération (jusqu'à 500 mètres) - Abords immédiats des plans d'eau supérieurs à 1 hectare (jusqu'à 250 mètres)

1.2.2 Analyse du paysage de l'aire d'étude.

1.2.2.1 La topographie.

L'aire d'étude s'apparente aux **plaines et coteaux du Lauragais** de la région Midi-Pyrénées. Ils sont le produit de l'érosion de la chaîne pyrénéenne et du Massif Central. De **larges vallées, dont celles du Girou et de l'Agout**, se sont creusées, en terrasses alluviales successives.

Le paysage s'inscrit à l'Ouest dans la **vallée du Girou, vaste et ouverte** ; elle marque le territoire d'Est en Ouest par des crêtes bien marquées et parallèles, formant des limites visuelles. Les altitudes varient de 150 m dans les vallées à 250 m sur les reliefs. Dans ce contexte, les **collines du Lauragais constituent un relief très érodé et doux**, mais atteignent parfois une altitude suffisante pour imposer leur masse dans l'arrière-plan perçu depuis la vallée du Girou. C'est un **relief dense où de petits vallons, étroits et bien marqués**, forment des espaces intimes qui donnent l'impression d'être isolé du reste de la région. **Les puechs**, reliefs emblématiques de l'aire d'étude, forment des proéminences bien circonscrites aux formes douces, régulières et circulaires en plan. Ils sont reconnaissables de loin, et sont alors autant de points de références dans les paysages. A l'approche de la source du Girou, à Puylaurens, on rencontre un relief plus accentué où la vallée se rétrécit.

Sur la **zone Est** de l'aire d'étude, on quitte la vallée du Girou pour rencontrer un **relief plus tourmenté présentant des altitudes plus importantes** (370 m au nord de la RN 126). **A l'approche de la vallée de l'Agoût, le relief se radoucit de nouveau.**



Le Vallon d'Appelle et ses puechs (Photo Egis environnement - 2007)

1.2.2.2 Le réseau hydrographique

A partir de Toulouse on entre dans le pays de la moyenne Garonne, **vaste carrefour des plaines alluviales où se rassemblent à la fois les eaux venues des Pyrénées et du Massif central**, en direction de l'Atlantique.

On retrouve, sur l'aire d'étude, **le Girou associé à ses principaux affluents**. Il représente le principal **axe hydrographique entre Verfeil et Castres**; ces eaux s'écoulent discrètement à l'**Ouest de Puylaurens jusqu'à la basse vallée** où elles se retrouvent canalisées avant Verfeil. **Sur l'Est de l'aire d'étude** on rencontre les cours du **Sor et de l'Agoût** accompagnés de petits cours d'eau parfois à peine perceptibles dans le fond de quelques vallons orientés nord-sud.

Sur ce territoire, les rivières et ruisseaux se démarquent d'avantage par **la présence de la ripisylve** qui les accompagne, que par l'eau elle-même qui est à peine perceptible. Cette ripisylve disparaît momentanément à l'Est de l'aire d'étude lorsque le Girou, canalisé, n'est plus qu'un ruban rectiligne bordé directement par de très grandes parcelles agricoles. En revanche **les retenues d'eau, formant étangs et petits lacs**, rendues nécessaires pour garantir un approvisionnement constant aux cultures durant la période sèche, sont des composantes qui contribuent à l'attractivité de certains paysages, comme **le lac de Balerme** sur la commune de Verfeil, mais également la **zone de loisir des étangs de Cambounet**.



Le Lac de Balerme et ses berges aménagées en circuit de randonnée et espaces de loisir (Photo Egis environnement - 2007)

1.2.2.3 Le couvert végétal

Le grand ensemble paysager des plaines et coteaux du Lauragais regroupe des entités marquées par leur **dynamisme agricole** : céréales, oléagineux, fruitiers, cultures maraîchères, vignobles, peupleraies, élevage...

On retrouve ainsi **au sein de la vallée du Girou de grandes parcelles de cultures souvent consacrées à la culture céréalière**. Les parcelles en cultures occupent également des secteurs de collines, elles y sont cependant plus petites et alternent avec **quelques prairies**. Des **haies séparent encore souvent ces parcelles**. Sur les versants les plus abruptes, des collines et des puechs, poussent des **bois plutôt maigres**.

Le long des routes, des **alignements d'arbres**, parfois remarquables, constitués principalement de platanes, quelques fois de chênes, apportent ombre et confort aux utilisateurs de la route. Ils forment des points de repères aisément identifiables dans les paysages.

Des espaces boisés classés, sur l'Est de l'aire d'étude ainsi que des réserves naturelles régionales habillent l'aire d'étude ; Autour de châteaux, manoirs et grandes fermes, **des parcs et jardins** sont reconnaissables tant par leur dimension et leur situation haute dans le relief que par **les espèces souvent exotiques qui les constituent** : on y retrouve souvent de grands conifères (cèdres et séquoia) qui contrastent radicalement de par leur forme particulière et leur couleur sombre avec le couvert végétal des bois, haies et parcelles en culture des alentours.



Alignements de chêne (RD 66)



Haies bocagères mixtes (arbres et arbustes variés)

1.2.2.4 La répartition et les caractéristiques de l'habitat

La vallée du Girou a servi d'**axe d'implantation des peuplements** et accueille encore aujourd'hui les principaux réseaux de communication. L'urbanisation, s'est ainsi appuyée sur la topographie particulière et les ressources variées de cette région : on retrouve un habitat dispersé où les principaux villages, hameaux, fermes et châteaux sont installés sur les zones de reliefs (crêtes, sommets et pentes).

On retrouve ainsi des **implantations de villages sur les points hauts du relief** comme à Verfeil, Bourg-Saint-Bernard, Loubens-Lauragais, Cuq-Toulza et Puylaurens, ou à **proximité des cours d'eau** comme à Vendine, Cadix ou St-Germain-des-Prés. Le bâti se développe **autour des agglomérations et des axes routiers**, mais également en fonction des évolutions agricoles, du tourisme, des sites emblématiques, des nouvelles infrastructures...

Par ailleurs, les **nombreux hameaux et fermes se répartissent de manière uniforme sur le territoire**. La richesse passée de ce territoire se traduit par la présence de **nombreuses grandes demeures et de quelques châteaux**. Ceux-ci, **au milieu de leur parc**, dominent souvent la vallée du Girou ou sont installés **au niveau de sites bucoliques** au creux de vallons plus isolés.

L'architecture est variée et témoigne des influences diverses dans une région à la confluence de routes de communication. **Châteaux, églises, manoirs, moulins et pigeonniers** sont autant de bâtisses aux formes bien caractéristiques qui, de par leur présence, contribuent à la notoriété et à l'attractivité de certains sites.



Ferme ancienne rénovée située à mi pente sur un puech à Appelle (Photo Egis environnement - 2007)



Cuq-Toulza : village perché en position dominante par rapport à la vallée du Girou (Photo Egis environnement - 2007)

1.2.2.5 Organisation des réseaux de communication

La déviation de Verfeil, prolongée par la Route Nationale 126 forme l'axe principal de l'aire d'étude. Très rectiligne, cette route longe ou traverse le relief tout en courbe et complexe de l'aire d'étude. En revanche, le **réseau de routes secondaires, très développé** compte tenu de la dispersion de l'habitat, respecte le relief, et révèle la singularité et la diversité des paysages de l'aire d'étude. C'est d'ailleurs **à partir de ces petites routes qu'il est possible d'admirer de vastes panoramas** ou de découvrir des sites plus préservés.



RN 126 au niveau d Saint-Germain-des-Prés (Photo Egis environnement - 2007)

1.2.2.6 Les infrastructures industrielles

L'aire d'étude est avant tout **un territoire rural** qui a préservé son caractère traditionnel. Cependant, il existe **quelques éléments qui constituent des « points noirs » paysagers**. Le plus important, le **poste électrique** de Verfeil, dévalorise les paysages de ce secteur, tant par les installations en elles-mêmes que par les **nombreuses lignes de Transport Haute Tension** qui y convergent. Ce poste est situé au milieu de la vallée du Girou où il est aisément perçu depuis de nombreuses petites routes, habitations et franges extérieures des villages et hameaux surplombant la vallée. La commune de Bourg Saint Bernard héberge également un **aérodrome** visible depuis les collines environnantes.



Poste électrique de Verfeil.



Aérodrome de Bourg-Saint-Bernard.

1.2.2.7 Les éléments du patrimoine

Le patrimoine protégé et non protégé à la qualité des paysages, à l'identité et la spécificité du territoire.

Le patrimoine, qu'il prenne la forme d'éléments ponctuels ou de sites amènes (micro-paysages remarquables) **est varié et réparti sur l'ensemble du territoire d'étude**. On trouve à la fois des bâtiments témoignant du riche passé agricole (pigeonnier, ferme, manoir...) ainsi que des édifices religieux de nature et tailles différentes dispersés sur l'ensemble de l'aire d'étude.

Les villes et villages perchés, de par leur histoire et leur position dominante, constituent des **sites remarquables**, emblématiques du territoire. Le cadre paysager de ces sites et éléments de patrimoine participent souvent à leur authenticité.



Pigeonnier à Lacroisille



Château le Castelet à Cuq-Toulza

1.2.2.8 Les points de vue et les itinéraires pittoresques

De par le relief et la configuration de l'aire d'étude où les vallées du Girou et de l'Agoût sont bordées de larges coteaux aux pentes douces, **les vues lointaines, les panoramas et les vastes paysages sont nombreux**. De plus le réseau routier dense, les chemins de randonnées et les nombreux villages et hameaux positionnés sur des points hauts offrent de nombreux **points de vue sur la vallée et les vallons tributaires du Girou, de l'Agoût et du Sor**.



Vue sur la vallée du Girou depuis la place de l'église de Saint-Pierre (Photo Egis environnement - 2007)

*Circuit balisé
à Cuq-Toulza*



1.3 Les secteurs et leurs sensibilités paysagères

1.3.1 Secteur 1 (Contournement de Verfeil)

Le secteur 1 comprend les **sept communes de Bonrepos-Riquet, Castelmarou, Garidech, Gragnague, Saint-Marcel-Paulel, Saint-Pierre et Verfeil.**

On retrouve, sur ce secteur, **la vallée du Girou, large et plane, alliée à un relief collinaire en pente douce.** Les points les plus hauts, en moyenne à 230 m d'altitude, surplombent le Girou qui s'écoule en contre bas, vers 150 m. Plus au **Sud-Est, hors du secteur**, on aperçoit les **collines du Lauragais** qui offrent **un arrière plan massif au paysage vallonné de la plaine du Girou.** Celui-ci reçoit, tant en rive droite qu'en rive gauche, l'eau de **plusieurs affluents généralement longés d'une dense ripisylve** : le ruisseau du Conné, de Pradets, de Laragou et de Foncaibe. On retrouve également, à l'Est du secteur, sur la commune de Verfeil, **le lac de Balerme** agrémenté d'un circuit de randonnée. La vallée du Girou et ses principaux affluents mariés à leur dense ripisylve, représentent ainsi une zone privilégiée de valorisation du patrimoine paysager.

Le paysage végétal est restreint et se découpe en deux zones distinctes :

- la **partie Est** à Verfeil, présente des espaces d'avantage agricoles où de nombreux sièges d'exploitation sont implantés. On y retrouve **les parcelles en cultures, les prairies et haies** qui caractérisent les **plaines et coteaux du Lauragais** ;
- la **partie Ouest**, largement influencée par **l'urbanisation Toulousaine** et la présence du périurbain, présente moins de parcelles agricoles.

Sur le reste du territoire, on retrouve des boisements morcelés sur les flancs Nord et autour des lacs ainsi que des alignements de platanes menant à Verfeil, tandis que arbres isolés et végétation liée au bâti s'éparpillent sur le reste du territoire.

L'urbanisation reste donc présente sur l'Ouest du secteur : les bourgs associés les plus importants sont ceux de **Castelmaurou**, de **Gragnague**, en rive gauche du Girou, et de **Garidech**, en rive droite. Leur **urbanisation s'organise autour des axes routiers principaux** : le périurbain de Toulouse, l'autoroute 68, la déviation de Verfeil, les routes départementales 20 et 45... Plus à l'Est, se dresse la commune de **Verfeil**, en rive droite du Girou, à proximité de la déviation de la RN 126 : son urbanisation se développe vers l'Ouest, en direction de Toulouse, le long des principaux axes de circulation qui la desservent (RD 20, RD 112, RD 42 et RD 22). Sur le reste du secteur on retrouve **une urbanisation diffuse installée principalement sur les reliefs** (crêtes et sommets). Cette localisation en hauteur des hameaux et axes routiers secondaires **offre des vues et panoramas intéressants** sur le territoire étudié.



La plaine du Girou, dominée par Verfeil (Photo Egis environnement - 2007)

Un « point noir » est cependant présent sur ce secteur : dans le sud de la commune de Verfeil un **poste électrique** permet à **une quinzaine de lignes à haute tension** de se déployer sur l'aire d'étude. D'autres éléments dénaturant le paysage sont recensés sur ce secteur : on retrouve, au niveau des communes de Gagnague et Castelmaurou, **une voie ferrée** ainsi que **la gare de péage** de l'autoroute A 68.

La zone d'étude révèle **un patrimoine culturel significatif visible depuis les différents axes routiers** traversant la zone. **Sept sites inscrits** sont ainsi établis sur ce secteur : on en dénombre cinq sur la commune de Verfeil -le moulin de Nagasse, l'église Saint-Blaise, la Citadelle, l'église Saint-Sernin et la Porte Vauraise-, tandis qu'on retrouve sur la commune de Garidech l'église Saint-Jean-Baptiste et le Château de Bonrepos sur la commune de Bonrepos-Riquet. Il existe également **plusieurs sites à valeur patrimonial non protégé : moulins, pigeonnier et croix.**

Moulin de Connée à Verfeil



Des gîtes ruraux et chambres d'hôtes labellisés (communes de Verfeil, Lavalette et Saint-Marcel-Paulel) ainsi que des aires de pique-nique, entre autre **autour du lac de Balerne** ont été aménagés. Ces derniers, associés au circuit de randonnée situé au niveau de Verfeil, permettent de découvrir à la fois le paysage (rivières, lac et vallons) et le patrimoine culturel de ce territoire

1.3.2 Secteur 2 (Plaine du Girou)

Le secteur d'étude 2 comprend les communes de **Verfeil, Bourg-Saint-Bernard, Le Faget, Saussens, Francarville, Vendine, Loubens-Lauragais, Teulat, Montcabrier, Bannières, Saint-Pierre, Saint-Marcel-Paulel, Cambon-lès-Lavaur, Morens-Scopont et Villeneuve-lès-Lavaur**.

Le paysage associé à ce second ensemble est plus empreint de l'agriculture. Il s'inscrit dans **la vallée du Girou, large et plane, alliée à un relief collinaire en pente douce**. Le Sud-Est du secteur offre toujours un panorama sur **les collines massives du Lauragais**. Les points **les plus hauts se situent en moyenne à 230 m** d'altitude tandis qu'en **contre bas, entre 150 m et 175 m**, s'écoule le Girou. Ce dernier reçoit de **nombreux affluents, généralement longés d'une dense ripisylve, qui viennent entailler le relief de la vallée** : le Dagour, le ruisseau de Nadalou, le ruisseau de l'Herle, la Vendinelle et le Messal... On retrouve également, à l'Ouest du secteur, sur la commune de Teulat, **le lac de Balerne**.

On note sur ce secteur **une influence fortement agricole** : il accueille une trentaine de sièges d'exploitation agricoles ainsi qu'une dizaine de bâtiments agricoles. La plupart des exploitations habillent le sol de culture de céréales qui, au fil des saisons, viennent habiller le paysage. On observe aussi sur les reliefs, au niveau des zones les plus difficiles d'accès des parcelles en prairies et des bois maigres. **L'urbanisation** est plus éparse que sur le précédent secteur et **s'installe sur des zones de relief** (sommets et crêtes) de part et d'autre du Girou. Ces situations dominantes permettent de découvrir différents points de vue et panorama sur le territoire étudié. La commune de **Verfeil**, à proximité de la déviation de la RN 126, se développe vers l'Ouest – Toulouse- le long des principaux axes de circulation qui la desservent (RD 20, RD 112, RD 42 et RD 22). Quatre autres bourgs relativement importants sont inscrits sur la zone d'étude. On relève en rive droite le bourg de **Teulat** qui se développe autour de la RD 28, et le bourg de **Montcabrier** organisé autour de la RD 39.



Vue sur le vallon lié au Girou près de Montcabrier depuis la RD 39

En rive gauche, on note la présence de la commune de **Saint Pierre** dont les bâtis sont installés à proximité de la RD 77d, et de la commune de **Saint-Marcel-Paulel** dont l'urbanisation se fait des axes routiers principaux : A 68, Rn 126... Sur **le reste du secteur on retrouve de petits hameaux installés de façon épars autour des axes routiers qui traversent le territoire**. A noter qu'une zone d'activité est en projet au Nord de la commune de Bourg-Saint-Bernard au niveau de la vallée du Girou.

Le secteur présente des boisements morcelés sur les flancs Nord et autour des lacs, des haies morcelées et deux alignements de platanes le long de la RN 126 et de la RD 11/87. Des espaces privilégiés pour le patrimoine paysager se détachent dans le paysage et dessinent des **prairies agrémentées de Jacinthes Romaines**. Ces sites associés à **la vallée du Girou et ses principaux affluents** caractérisent le paysage du secteur. L'implantation du poste électrique au Sud de la commune de Verfeil, permettant le déploiement sur l'aire d'étude d'une quinzaine de lignes à haute tension, dénaturent le paysage culturel du secteur. On relève également la présence **d'un aérodrome**, sur la commune de Bourg-Saint-bernard qui dégrade également le cadre de vie des communes alentour.

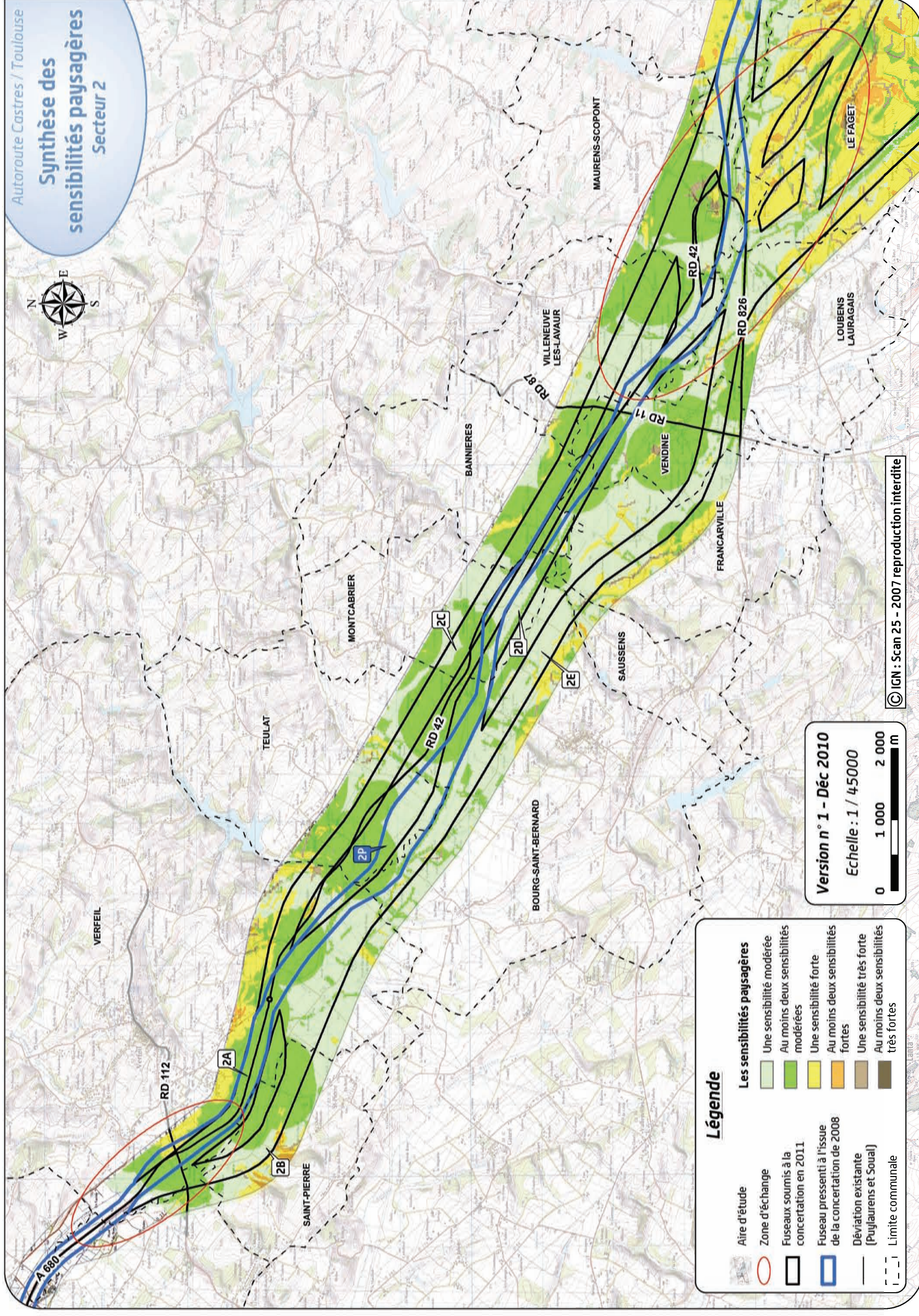
La zone d'étude dévoile, à travers son paysage vallonné, **un patrimoine culturel important**. On recense sur ce secteur **deux sites classés** (château de Loubens-Lauragais et de Morens-Scopont), **six monuments historiques inscrits** sur les communes de Verfeil et de Bourg-Saint-Bernard) et **treize bâtiments à forte valeur patrimonial non protégés**. Le secteur comprend, sur la commune de Bourg-Saint-Bernard, **le site des fêtes de Pentecôte** mais également des espaces à **forte densité archéologique**. Les axes routiers secondaires qui arpentent les reliefs, le réseau d'hébergements labellisés et le circuit de randonnée (commune de Verfeil et Teulat) permettent la découverte de panoramas et points de vue sur ce territoire au passé riche et au paysage vallonné marqué par la vallée du Girou dans laquelle il s'inscrit.

Le moulin de Nagasse



Ancien moulin de Loubens-Lauragais





1.3.3 Secteur 3 (Contournement de Cuq-Toulza)

Le secteur 3 comprend les quatorze communes de Villeneuve-lès-Lavaur, Loubens-Lauragais, Maurens-Scopont, Le Faget, Cambon-lès-Lavaur, Algans, Cuq-Toulza, Auriac-sur-Vendinelle, Le Cabanial, Mouzens, Aguts, Péchaudier, Lacroisille et Puylaurens.

D'un point de vue géomorphologique, ce secteur reste centré sur la vallée du Girou. Le relief, allié à cette large vallée, présente **des flancs à pente douce jusqu'à la commune de Morens-Scopont** où la **vallée se rétrécit et le relief s'accroît en direction de Cadix** et de Puylaurens où se situe la source du Girou. Le long d'une **dense ripisylve**, ce dernier accueille **de nombreux affluents : la Vendinelle, le Peyrancou**, le Messal, le ruisseau du Mailhès, le ruisseau d'Algans, la Ribenque, le Rigoulet, le ruisseau de Portauque et le Razillou (le Thiers). **Le lac de Geignes** aux abords visitables, se dessine au Nord sur la commune de Maurens-Scopont.

Le secteur 3 est **un espace à forte vocation agricole** où on compte de nombreux sièges d'exploitations agricoles (plus d'une soixantaine) et bâtiments agricoles (une vingtaine). Les exploitations recouvrent le territoire de parcelles en **cultures céréalières** qui, au fil des saisons, viennent habiller ou découvrir le paysage, et quelques unes sont consacrées à l'élevage d'ovins et de bovins.

A travers ce paysage, on retrouve de part et d'autre du Girou des pôles d'urbanisation plus ou moins importants. Parmi les plus imposants on compte, en rive droite, le village de Cambon-lès-Lavaur à proximité du ruisseau de Mailhès **et le bourg de Cuq-Toulza dont les bâtis s'insèrent entre le Girou et la RN 126**. En rive gauche, on peut citer le bourg de **Loubens-Lauragais** dont l'urbanisation, proche de la RD 20, se fait **parallèlement au cours de la Vendinelle**, en direction de Vendine, et le bourg de Puylaurens, où se situe la source du Girou. Les bâtis de cette dernière commune se développent radialement le long des axes routiers (RD 92, RD 51 RN 126 et routes secondaires) depuis le bourg principal de Puylaurens. On retrouve de **nombreux hameaux épars sur le territoire, situés sur les reliefs** et qui offre à leurs habitants un panorama de choix sur le territoire.



Le village de Cuq-Toulza dominant la vallée du Girou (Photo Egis environnement - 2007)

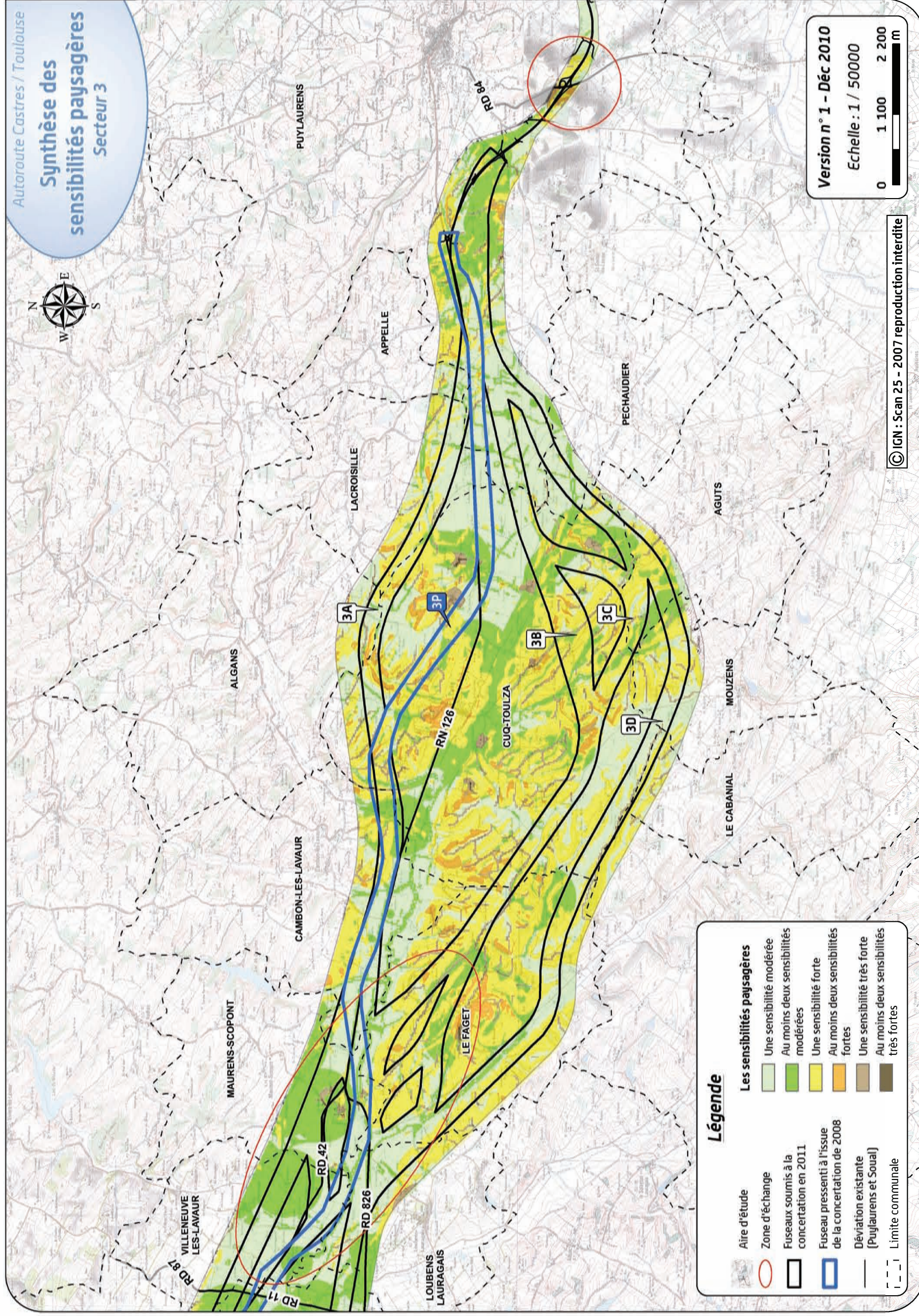
Au côté de la ripisylve, on rencontre **des réseaux de haies bien marqués au Nord du Girou** ainsi que **des masses boisées plus ou moins morcelées** sur les bord du lac de Geignes. Le long de la RN 126 et de la RD 11 viennent se dessiner **les alignements de platanes**. Outre ces entités végétales massives, des sites d'intérêt patrimonial sont présents : **une station botanique très importante de Jacynthe Romaine (au moins 200 pieds) et des habitats hébergeant le Leuzea pomme de pin** apportent des strates paysagères intéressantes.

A travers ce décor naturel, **des lignes électriques à haute tension**, traversant le secteur d'Ouest en Est, viennent altérer l'aspect du territoire. L'aire d'étude offre également au niveau des communes de Cuq-Toulza et de Puylaurens de vastes **espaces à forte densité archéologique** ainsi que des **monuments historiques** (Château de Scopont et de Loubens-Lauragais) et des **sites remarquables non protégés** (Pigeonnier, ancien moulin...).



Le château de Scopont (Photo Egis environnement - 2007)

Des **circuits de randonnées** et de cyclotourisme sur les communes de **Cuq-Toulza et de Puylaurens** invitent à la découverte du territoire, de ses paysages vallonnés et naturel et de ses demeures, bâtiments historiques. Un réseau de chambres d'hôtes et de gîtes ruraux labellisés est d'ailleurs implanté au niveau des différentes communes comprises dans le secteur 3.



1.3.4 Secteur 4 (Zone de raccordement à la déviation de Puylaurens)

Le secteur 4 comprend les sept communes de **Cambounet-sur-le-Sor, Lempaut, Lescout, Puylaurens, Saint-Germain-des Prés, Sémalens et Soual**.

Sur ce secteur on ne retrouve **le cours du Girou qu'à l'Ouest du bourg de Puylaurens**, où il prend sa source. De Puylaurens jusqu'à Saint-Germain-des-Prés, la vallée du Girou se rétrécit à **l'approche de la source du Girou à Puylaurens** ; le relief est alors plus marqué et tourmenté et atteint jusqu'à **350m d'altitudes**. A l'Ouest de la zone, à l'approche de **la vallée de l'Agoût et du Sor**, le relief se radoucit de nouveau et les altitudes s'amoindrissent. Ce secteur est empreint de **petits cours d'eau temporaires et de cours d'eau permanents parmi lesquels l'Algans, le Bernazobre, l'Agout, et le Sor**.

Dans ce paysage au relief d'avantage prononcé que sur le reste de l'aire d'étude, **l'urbanisation se développe principalement le long des axes de circulation** desservant les différents bourgs. Les plus imposants sont ceux de Puylaurens, qui investit les espaces à proximité de la RN 926 et de la RD 84, et de Soual, qui se développe progressivement en direction de Castres le long de la RN 126. **Des hameaux plus ou moins petits se repartissent de façon diffuse** sur le secteur d'étude, mitant les espaces agricoles.



Vue depuis la « terrasse » de Puylaurens (Photo Egis environnement - 2007)

Comme sur l'ensemble de l'aire d'étude, **le paysage du secteur est avant tout agraire** : on retrouve d'importants espaces à vocation agricole, ainsi que de nombreux sièges d'exploitation agricoles (une vingtaine) et quelques bâtiments agricoles. Comme sur le secteur précédent, on retrouve de **nombreuses parcelles de cultures céréalières** qui, au fil des saisons, viennent couvrir ou découvrir le paysage.

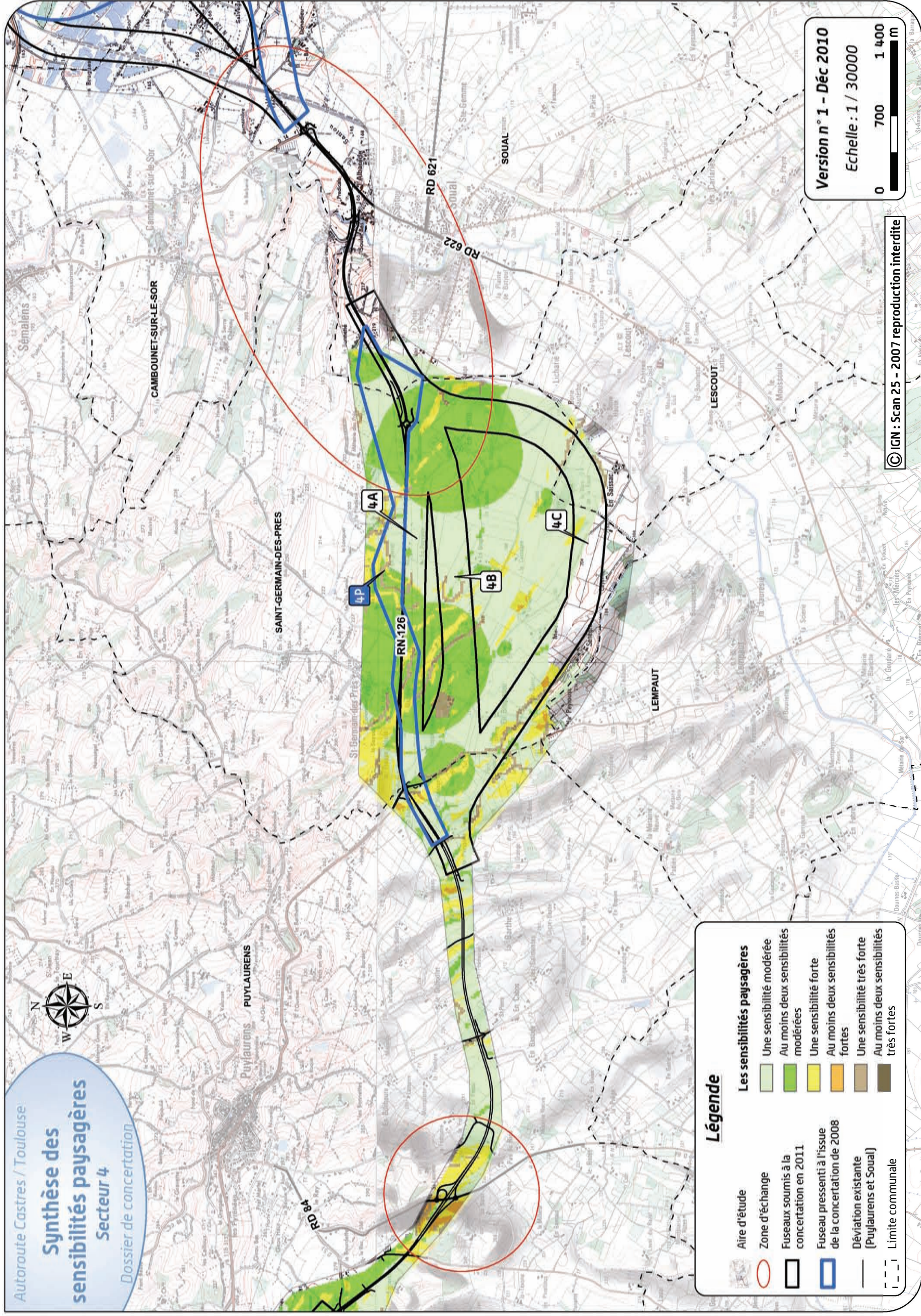
Accompagnant ces espaces agraires, on retrouve aux abords du Girou une trame de haies bien marquée et dominée par la présence de chênes ainsi qu'**un espace boisé classé**, au Sud de la commune de Cambounet-sur-le-Sor. L'aire d'étude compte plusieurs ZNIEFF : **la lande d'Ardialle, les bois et coteaux de Sémalens et les coteaux secs du Travers de Gamanel** ainsi qu'une station de Jacinthe romaine qui agrémentent harmonieusement le paysage du territoire. Sur la commune de Cambounet-sur-le-Sor se dégagent **d'anciennes gravières**, tandis que, plus au Sud, au Nord de la commune de Soual, s'étalent **des prairies humides**. Une **ligne électrique haute tension** traverse cependant le secteur d'étude au niveau des communes de Puylaurens, Saint-Germain-des-Prés et de Soual et vient dégrader le panorama.

Le patrimoine culturel bâti est moins présent au niveau de ce secteur que sur ceux précédemment présentés. On retrouve cependant **un vaste espace à forte densité archéologique** sur la commune de Puylaurens, mais également **un site inscrit** (maison atelier du peintre Carrade) ainsi qu'un **bâtiment à valeur patrimoniale non protégé** sur la commune de Saint-Germain-des-Prés. D'autres bâtis non protégés sont retrouvés à l'Est de Puylaurens et au Nord-Ouest de Soual.



Métairie d'église de Puylaurens

Quelques sites d'hébergement (gîtes, chambre d'hôtes...) et autres infrastructures touristiques liés au circuit de randonnée (sur l'Est de la commune de Puylaurens) sont cependant présents et permettent de découvrir ce paysage de plaines et de coteaux.



1.3.5 Secteur de 5 (de Soual à Castres)

Le secteur 5 comprend les huit communes de **Cambounet-sur-le-Sor, Frejeville, Saint-Germain-des-Prés, Saïx, Sémalens, Soual, Viviers-lès-Montagnes et Castres**.

Ce secteur est influencé sur l'Est par l'**urbanisation Castraise**, où l'Agoût vient contenir les zones d'activités de l'Ouest de Castres. Le reste du paysage dévoile **des reliefs assez tourmentés sur l'Ouest du secteur, qui se radoucissent à l'approche de la vallée de l'Agoût**. On retrouve alors les méandres de ce dernier, matérialisant la limite communale entre Fréjeville / Castres et Saïx, et le cours du **Bernazobre** qui serpente sur les communes de Cambounet et de Soual.

Si l'agriculture reste présente, on découvre **une urbanisation plus importante et moins diffuse** que sur les autres secteurs d'études. Les communes de Soual, Cambounet-sur-le-Sor et de Saïx développent leur urbanisation en direction de Castres, le long des axes routiers qui les desservent. Le bourg de Soual s'est organisé autour de la RD 622, RD 621 et de la RN 126, tandis que les bourgs de Cambounet-sur-le-Sor, de Saïx et de Castres se sont d'avantages développés autour de la RN 126. Des zones d'activités se sont, de même, développées sur les abords de la RN 126 au niveau des communes de Castres, Soual et Cambounet-sur-le-Sor.

Le paysage dessine, **à l'Est, des collines et coteaux** dont les pentes sont habillées de **bocages et forêts** tandis qu'on retrouve sur les communes de Sémalens, Cambounet-sur-le-Sor et l'Ouest de Saïx les **terres agricoles** (céréales élevage de bovins et ovins) et **prairies s'étendant sur les plaines**. A l'Ouest de Cambounet, **d'anciennes sablières ont permis la formation d'étangs** où la **Réserve Régionale Naturelle et la base de loisir constituent un ensemble visuel de qualité**. Le cours de l'**Agoût** entaille le paysage et se laisse apercevoir à travers sa **ripisylve de peupliers, d'aulnes et de chênes**. Le **Bernazobre**, quant à lui s'écoule doucement **sur les plaines agricoles**. Le secteur est également agrémenté de sites d'intérêt qui offrent une note paysagère supplémentaire : **alignement d'arbres remarquable** bordant les axes routiers, la **gravière de la Crémade, l'étang d'En Bedel, prairies humides...** Cependant, au Sud-Ouest du secteur on rencontre **une ligne électrique à haute tension** et plus au Nord de Saïx une **voie SNCF** qui viennent insérer leur masse dans le paysage.

Le secteur abrite **deux monuments historiques inscrits** (dont la Château de Sandrone), sur Saïx, et de **nombreux monuments historiques inscrits et classés à Castres** : Jardin de l'Evêché, l'Hotel de Viviès, de Nayzac. Aucun circuit de randonnée n'est réalisé sur ce secteur et les gîtes et chambres d'hôtes restent rares ; cependant le réseau routier largement développé et les différents villages présents sur les points hauts permettent une découverte du paysage entre Saïx et Castres.

2 Analyse comparative des fuseaux

Les descriptions précédentes permettent de mettre en exergue les points forts et les points faibles du paysage. Les sensibilités paysagères associées à d'autres thématiques ont conduit au choix de différents fuseaux pour le passage du tracé de l'autoroute Toulouse-Castres.

L'analyse comparative des fuseaux est présentée ci-après sur la base de cinq critères principaux :

- la sensibilité des composantes paysagères,
- la morphologie du projet,
- le cadre de vie et le cadre paysager,
- la découverte du paysage par les utilisateurs de la route.

2.1 Comparaison des fuseaux du secteur 2 : partie Ouest

Les deux fuseaux étudiés ont les mêmes origines :

- le premier **2A/2P**, au nord du Girou, est centré sur la déviation existante de Verfeil ;
- le second **2B** se situe au sud du Girou, centré sur la D 32, s'écartant de la zone inondable du Girou et des zones urbanisées.

Ces deux fuseaux se rejoignent au sud de la commune de Verfeil.

Critère	Fuseaux	
	2A/2P	2B
Sensibilité des composantes paysagères	Les composantes paysagères (relief, couvert végétal, patrimoine, etc.) sont ici peu sensibles. Quelques haies et la ripisylve du Girou pourraient être impactées par le projet. Les grandes parcelles et les vues amples et profondes forment de grands paysages moins sensibles qu'ailleurs à l'insertion d'une nouvelle route.	Idem '2A/2P' sauf pour la rive gauche du Girou (relativement préservé) où un nouveau couloir de nuisance serait créé.
Morphologie du projet	A priori le projet pour ce fuseau aura un profil rasant. L'infrastructure d'échange sera visible depuis les habitations sur le coteau.	Le système d'échange, voire le projet lui-même, seront visible depuis les communes de Saint-Pierre et Verfeil.
Cadre de vie et cadre paysager	Le fuseau passe à proximité de la ferme 'Le Granas'.	Le fuseau 2B passe à proximité d'un hameau composé de nombreuses habitations (En Olivier). Il est également près des habitations se trouvant à flanc de coteau.
Découverte du paysage par les utilisateurs de la route	Ce fuseau permettra la découverte, par les usagers, dans des plans lointains, de la ville de Verfeil sur sa crête et des manoirs et châteaux situés sur les coteaux et crêtes.	Idem '2A/2P'
Conclusion	Dans la mesure où le projet aura un profil en long relativement rasant, les impacts sur les paysages des deux fuseaux seront équivalents et permettront également, mais de manière limitée, la découverte des paysages. Cependant, le couloir 2B passant à proximité d'un hameau relativement peuplé (en Olivier), il risque de diminuer la qualité du cadre de vie d'un plus grand nombre d'habitations que le fuseau 2A/2P.	

2.2 Comparaison des fuseaux du secteur 2 : partie Ouest

Pour ce secteur trois fuseaux sont proposés jusqu'à Maurens-Scopont :

- le premier 2C s'inscrit côté nord de la RD 42, qu'il longe, au pied des coteaux de Teulat, Montcabrier et Villeneuvevelès-Lavaur ;

Les fuseaux 2D/2P et 2E présentent une section commune entre Verfeil et Bourg Saint-Bernard, longeant le Girou en rive gauche, puis ils se dissocient avant l'aérodrome de Bourg-Saint-Bernard pour s'écarter de ce dernier :

- le fuseau 2D/2P vient alors s'inscrire en rive droite du Girou, au sein de la zone inondable, jusqu'à l'extrémité est du secteur ;
- le fuseau 2E s'inscrit en pied de coteaux, longeant l'aérodrome par le sud avant de s'incurver entre Francarville et Vendine pour éviter les zones actuellement bâties.

Critère	Fuseaux		
	2C	2D/2P	2E
Sensibilité des composantes paysagères	Des haies bocagères et des vues amples et lointaines	Des haies bocagères et la ripisylve du Girou masquant le projet sur les rives de ce cours d'eau.	Présence de haies bocagères et de ripisylve masquant le projet sur les rives du Girou dans la partie Ouest du corridor. Un relief en coteau très perceptible depuis le fond de la vallée.
Morphologie du projet	Le tracé occasionnerait la réalisation de déblais et remblais modérés pour franchir les vallons tributaires du Girou.	Potentiellement, le profil en long serait plutôt rasant.	Le tracé occasionnerait la réalisation de déblais et remblais modérés pour franchir les vallons tributaires du Girou et le coteau de Francarville et Vendine.
Cadre de vie et cadre paysager	Passage à proximité de nombreuses fermes et habitations. Impact potentiel sur le cadre paysager du Moulin de Nagasse (monument inscrit à 200m).	Impacts sur les cadres de vie limités compte tenu de la densité plus basse de hameaux et fermes dans ce fuseau. Risque d'artificialisation des rives du Girou. Impacts potentiels sur le cadre paysager des Moulin de Nagasse (MH), Nartaud et du Girou. Impacts potentiels sur le cadre paysager des sites archéologiques et sur les sites de fêtes de Pentecôte.	Le fuseau passe à proximité de nombreux hameaux et fermes situés sur la crête de Francarville. Ce fuseau aurait potentiellement un impact sur le cadre paysager de l'église de Francarville, du Moulin de Nagasse et d'Albareil. Un impact paysager pourrait exister au niveau des sites archéologiques.
Découverte du paysage par les utilisateurs de la route	Découvertes possibles de la vallée par les usagers.	Découverte limitée de la vallée mais vues possibles sur le Moulin de Nagasse (MH).	Compte tenu du fait que ce fuseau serait implanté sur les portions basses du coteau où se trouve Francarville, il permettrait de créer des échappées visuelles sur la vallée.
Conclusion	Bien qu'il ne permette qu'une découverte moins intéressante des paysages, le fuseau 2D/2P a comme net avantage de suivre un profil rasant nécessitant moins de mouvements de terre et d'être loin de la plupart des cadres de vie des habitations de cette portion de l'aire d'étude. En revanche il accentuera l'artificialisation de la vallée en se combinant au cours du Girou rectifié et à la RD 42 qui est déjà une route de première catégorie s'imposant dans les paysages.		

2.3 Comparaison des fuseaux du secteur 3

Aux vues de ces différentes contraintes, les propositions offertes assurent l'évitement du bourg de Cadix. Deux familles de fuseaux sont ainsi proposées :

- évitement de Cadix par le Nord (fuseaux 3A et 3P) ;
- évitement de Cadix par le Sud (fuseaux 3B et 3D).

Les fuseaux 3A et 3P (10,5 et 11km) commencent par longer la RN 126 au nord avant de s'en éloigner pour contourner Cadix en s'enfonçant plus ou moins dans le relief, le fuseau 3P se caractérisant par une volonté de rejoindre plus rapidement la RN 126.

Les fuseaux 3B et 3D (10,5 et 14km) commencent respectivement au nord et au sud du Faget, dans un relief moins marqué ; ils contournent Cadix et Cuq Toulza par le Sud (plus franchement pour le fuseau 3D) puis rejoignent les fuseaux 3A et 3P au niveau de la RN 126 dans la zone de raccordement à la déviation de Puylaurens.

Les fuseaux 3B et 3D sont connectés au Sud-Ouest de Cuq-Toulza par le fuseau 3C.

Critère	Fuseaux	
	3A	3P
Sensibilité des composantes paysagères	Ce fuseau traverse des vallons intimes, des secteurs boisés et des prairies.	Idem fuseau '3A'.
Morphologie du projet	Ce fuseau traverse des vallons intimes et 'part à l'assaut' de coteaux donnant sur la vallée du Girou. Des secteurs boisés et des prairies pourraient être potentiellement détériorés. De grands remblais et déblais, voir des ouvrages seront nécessaires (Viaducs pour le franchissement du Girou). Possibilité de masquer l'infrastructure dans un paysage à vues relativement courtes. Possibilité de réutilisation ou de jumelage ponctuel avec le RN 126.	Idem '3A'
Cadre de vie et cadre paysager	Ce fuseau évitant Cadix et ses abords, il ne passe à proximité que de quelques fermes et hameaux. Impact paysager potentiel sur les sites de forte densité archéologique (sur 600 m).	Idem '3A' Impact paysager potentiel sur le site à forte densité archéologique (sur 4 km).
Découverte du paysage par les utilisateurs de la route	Ce fuseau permettra la découverte de vallons intimes.	Idem '3A'

Critère	Fuseaux	
	3B	3D
Sensibilité des composantes paysagères	Ce fuseau traverse également des vallons intimes, des secteurs boisés et des prairies et passe à proximité du site du village perché de Cuq-Toulza.	Ce fuseau traverse également des vallons intimes, des secteurs boisés et des prairies. Le relief du vallon du Razillou est particulièrement accidenté.
Morphologie du projet	Ce fuseau se positionne sur une crête séparant la vallée du Girou d'un petit vallon (le Péri), puis traverse un autre petit vallon (ruisseau de Razillou), puis la crête accueillant le village de Cuq-Toulza avant de redescendre dans la vallée du Girou. Comme pour le fuseau précédent, des terrassements importants, voir des ouvrages, seront nécessaires (particulièrement au niveau de lieu-dit. Moulin à Vent.	Ce fuseau emprunte d'abord le vallon du Peyrencou puis celui du Péri en suivant au mieux les courbes de niveau. En revanche il devra traverser perpendiculairement le vallon du Razillou et ses tributaires, ce qui occasionnera la réalisation d'importants déblais et remblais, voire des ouvrages d'art : viaducs prévisibles pour le passage au niveau de certains talwegs.
Cadre de vie et cadre paysager	Ce fuseau passe à proximité de quelques hameaux et fermes. Le cadre paysager du village de Cuq-Toulza pourrait être dénaturé par le projet. Impact paysager potentiel sur le site à forte densité archéologique (sur 4.5 km) et sur le Château de Bonnac.	Les vallons du ruisseau du Péri et de celui du Razillou accueillant de nombreuses fermes, le projet pourrait venir dénaturer le cadre de vie de ces habitations et diminuer la sensation d'isolement et d'intimité qui prévalait avant la construction de la route. Impact paysager potentiel sur le site de forte densité archéologique (sur 2 km) et sur le Château de Castelet.
Découverte du paysage par les utilisateurs de la route	Ce fuseau permettra également la découverte de vallons intimes, de la vallée du Girou et le site de Cuq-Toulza.	Le passage en viaduc (souhaitable) des vallons du Razillou permettra une découverte des paysages typiques du Lauragais.
Conclusion	Il s'agit certainement du secteur de variantes le plus difficile du point de vue de l'insertion paysagère. Quelque soit la variante, des travaux de terrassement importants, la formation d'entailles dans les crêtes semblent inévitables. Néanmoins, il semblerait que le fuseau 3P reste le plus adapté à ce secteur son emprise sur le territoire étant moins imposante.	

2.4 Comparaison des fuseaux du secteur 4

Sur ce secteur, trois fuseaux sont proposés au droit de Saint-Germain-des-Prés jusqu'à la déviation de Soual :

- Le fuseau 4A/4P est axé sur la RN 126 existante ;
- Le fuseau 4B est parallèle au premier passant au sud immédiat des espaces bâtis situés au bord de la RN 126 ;
- Le fuseau 4C s'écarte vers le sud s'écartant des petits groupes de bâtis ponctuant le secteur.

Critère	Fuseaux		
	4A/4P	4B	4C
Sensibilité des composantes paysagères	Alignement d'arbres existant sur la Route Nationale.	Présence de secteurs boisés au niveau de 'Farinières'.	Relief au niveau du vallon de 'La Londe'.
Morphologie du projet	Il s'agirait d'un réaménagement sur place de la route existante (RN 126). Ce fuseau permettrait un raccordement optimisé sur les déviations de Puylauens et de Soual. Ce réaménagement entraînerait potentiellement la destruction partielle ou totale de l'alignement d'arbres.	L'aménagement sur ce fuseau permettrait la réutilisation de la RN 126 ainsi qu'un raccordement optimisé sur les déviations de Puylauens et de Soual. Cette variante serait en plus grande partie en profil rasant.	Terrassements globalement limités sauf pour le franchissement de la crête (RD 12) qui demandera un déblai significatif. Le raccordement entre les déviations de Puylauens et de Soual ne pourra être optimisé (non réutilisation sur 1km).
Cadre de vie et cadre paysager	En fonction du tracé retenu pour cette variante, le cadre de vie de certaines habitations situées à proximité de la route existante serait considérablement modifié. La réutilisation de la route existante entraînerait la suppression de tout ou partie de l'alignement d'arbre.	Cette variante passe à proximité de ferme et d'un hameau plus important (En Teste, En Brugas, Plaisance).	Cette variante passe à proximité de hameaux (En Teste et Molocan) et de quelques fermes.
Découverte du paysage par les utilisateurs de la route	La découverte du territoire serait similaire à celle actuelle.	La découverte du territoire serait presque la même que pour la variante '4A/4P' donc actuelle.	Cette variante permettrait la découverte de vallons jusqu'à maintenant relativement préservés de l'urbanisation.
Conclusion	Du point de vue des paysages, le réaménagement en place constitue théoriquement la meilleure solution, puisqu'il permettrait d'établir une continuité en toute logique avec la trame viaire existante. La variante '4A/4P' serait tout à fait adéquate, si des solutions fines de tracé sont trouvées pour conserver les alignements d'arbres et préserver le cadre de vie des habitations restant en place.		

2.5 Comparaison des fuseaux du secteur 5

Sur ce secteur trois fuseaux de passage, entre la déviation de Soual et Castres sont proposés :

- Le fuseau 5A permettrait de rejoindre la RN 126 au Sud de Cambounet-sur-le-Sor à la RD 50 au Nord Ouest de Saix dans un premier temps, puis de relier cette dernière à la RN 126 au niveau de Castres selon un tracé Est-Ouest ;
- Le fuseau 5B débutant au niveau de la déviation de Soual suit l'axe de la limite communale Soual/Cambounet-sur-le-Sor puis celle de Cambounet-sur-le-Sor/Viviers-lès-Montagnes pour rejoindre le fuseau E1 jusqu'à la commune de Castres ;
- Le fuseau 5P à la déviation de Soual, suit le tracé du fuseau 5B, franchit la RN126 en direction Nord-Nord-Ouest et s'incurve vers l'Ouest au niveau de la Crémade pour récupérer le tracé 5A. jusqu'à Castres.

Critère	Fuseaux		
	5A	5B	5P
Sensibilité des composantes paysagères	Plaines de l'Agoût, bois de chênes, base de loisir des étangs et alignements remarquables de platanes Ecoulement du Bernazobre sur les plaines agricoles.	Relief marqué, présence de bocages et trame végétale. Ecoulement du Bernazobre sur les plaines agricoles.	Plaines de l'Agoût, bois de chênes, base de loisir des étangs et alignements remarquables de platanes Ecoulement du Bernazobre sur les plaines agricoles.
Morphologie du projet	Tracé permettant un profil rasant ou en remblais. Franchissement en remblais de la RD 50	Profil en long discret depuis les plaines. Franchissement en déblais de la RN 126 représentant un faible impact paysager. passage sur le Bernazobre viendrait dénaturer le paysage.	Tracé permettant un profil rasant ou en remblais. Franchissement en remblais de la RD 50 dans un territoire plat et ouvert et passage en déblais au niveau de la RN 126 détériorant l'alignement des platanes. Le passage sur le Bernazobre viendrait dénaturer le paysage.
Cadre de vie et cadre paysager	Forte altération du cadre paysager de la base de loisir traversé par le fuseau. Altération paysagère de la réserve naturelle régionale et du hameau de la Crémade Impact au niveau du secteur de En Toulze.	Ce fuseau est assez défavorable pour le maintien du cadre de vie des habitants du secteur : passage à proximité du bâti et réalisation du déblai au niveau de la RN 126.	Altération du cadre paysager de la base de loisir et du hameau de la Crémade
Découverte du paysage par les utilisateurs de la route	Permet une découverte plaisante du paysage par les usagers	La découverte du paysage reste limitée pour les usagers (route en déblais).	Permet la découverte du paysage par les usagers.
Conclusion	Le fuseau 5B présente une intégration discrète au niveau paysager, cependant il ne permet quasiment aucune découverte du paysage pour les usagers. Les fuseaux 5A et 5P, plus apparents au sein du territoire, permet aux usagers d'avoir une vision beaucoup plus intéressante et valorisables sur le paysage traversé.		